

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone: +251 11 551 7700 Fax: +251 115 517844
Website: www.au.int

**DÉPARTEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, DES SCIENCES ET DE LA
TECHNOLOGIE**

**L'EXPOSITION SUR L'INNOVATION
DANS L'ÉDUCATION EN AFRIQUE 2019**

20 - 22 août 2019

Gaborone (Botswana)

COMMUNIQUÉ

Communiqué

L'exposition sur l'innovation dans l'éducation en Afrique

La deuxième édition de l'exposition sur l'innovation dans l'éducation en Afrique, organisée par la Commission de l'Union africaine en collaboration avec le gouvernement de la République du Botswana et plusieurs organisations partenaires clés, s'est tenue du 20 au 22 août 2019 à Gaborone (Botswana). La séance d'ouverture a été présidée par Son Honneur, le Vice-président du Botswana, S.E. Slumber Tsogwane. Les allocutions de bienvenue ont été prononcées par M. Bagalatia Arone, ministre de l'Éducation de base du Botswana et S.E. Sarah Anyang Agbor, Commissaire chargée des ressources humaines, de la science et de la technologie de l'Union africaine.

L'Expo a présenté des solutions éducatives innovantes basées sur les TIC sur tout le continent pour un soutien éventuel, notamment la poursuite du développement et la reproduction. L'événement a également fourni une plate-forme aux praticiens de l'éducation, aux décideurs politiques, au secteur privé, à la société civile et à d'autres parties prenantes pour échanger des expériences, des politiques et des défis pour améliorer les résultats de l'éducation et de l'apprentissage grâce à une éducation à l'innovation basée sur les TIC. L'Expo a renforcé la visibilité des innovateurs en matière d'éducation et des pratiques innovantes afin qu'ils puissent être soutenus, améliorés, reproduits ou développés. Les États membres suivants étaient représentés par les ministres responsables de l'éducation: Botswana, Éthiopie, Ghana, Rwanda, Tanzanie, Ouganda et Zimbabwe; les personnes suivantes étaient représentées par de hauts responsables de l'éducation: Angola, Bénin, Burkina Faso, Burundi, République centrafricaine, Tchad, Comores, Gambie, Guinée, Malawi, Mali, Nigéria, Sénégal et Afrique du Sud. Environ 450 participants de plus de quarante pays ont assisté à l'événement.

Les participants ont approuvé et adopté le communiqué suivant.

Reconnaisant :

- a. Le soutien du peuple et du gouvernement de la République du Botswana au succès de l'organisation de l'Expo sur l'éducation innovante en Afrique.
- b. L'un des objectifs de l'Agenda 2063 visant à repositionner le continent en tant qu'acteur stratégique de l'économie mondiale grâce à une meilleure éducation et application de la science, de la technologie et de l'innovation.
- c. Le lancement de l'initiative « Un million d'ici 2021 » par le président de la Commission de l'Union africaine dans le but d'offrir à 1 million de jeunes africains des opportunités dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, de l'entrepreneuriat et de l'engagement.
- d. L'importance d'intégrer les TIC dans les programmes d'enseignement à

tous les niveaux afin d'améliorer l'accès et la qualité des services éducatifs en vue de contribuer de manière significative à la création d'entreprises et à l'employabilité des jeunes en Afrique.

- e. Le thème de l'Expo de cette année, « Tirer parti des capacités des TIC pour assurer l'inclusion, la qualité et l'impact sur l'éducation et la formation en Afrique », est aligné sur l'objectif stratégique 3 de la Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique (CESA), qui résonne parfaitement de l'éducation innovante.
- f. Les besoins et les demandes du marché du travail en matière d'innovation requièrent des connaissances et des compétences importantes en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques (STEM) et en éducation basée sur les TIC.
- g. La croissance soutenue, la compétitivité et la transformation économique de l'Afrique nécessiteront des investissements dans les nouvelles technologies et innovations en faveur de l'éducation et de la formation professionnelle pour l'autonomisation, l'innovativité, l'employabilité, l'esprit d'entreprise, la citoyenneté responsable et la valorisation des ressources de l'Afrique.
- h. L'innovation dans l'éducation est essentielle à la mise en œuvre de la stratégie continentale d'éducation pour l'Afrique (CESA), de la stratégie d'enseignement et des formations techniques et professionnelles pour l'Afrique et à la réalisation des objectifs de l'Agenda 2063 et de l'Agenda mondial de l'éducation 2030.
- i. Le mandat et le travail inestimables de la Commission de l'Union africaine consistant à réunir les États membres et d'autres parties prenantes clés pour un apprentissage mutuel, un partage d'expériences, la création conjointe de solutions et la recherche d'un consensus.

Recommandent ce qui suit :

- i) tirer parti de la capacité des innovations en matière de TIC dans l'éducation pour un processus d'enseignement et d'apprentissage efficace afin de garantir l'inclusion, la qualité et l'impact sur l'éducation et la formation en Afrique ;
- ii) créer des installations qui promeuvent l'éducation des filles et des femmes à tous les niveaux, en mettant l'accent sur l'enseignement des STEM et en fournissant des conseils aux opérateurs pour créer des emplois pour les femmes dans les sciences appliquées. Créer des centres de formation professionnelle liés aux TIC pour les filles déscolarisées;
- iii) accroître l'intégration des TIC dans les programmes scolaires afin de renforcer les compétences numériques des jeunes en vue de les préparer au monde numérique et à la 4e révolution industrielle visant à créer l'employabilité des jeunes ;

- iv) renforcer les partenariats stratégiques fondés sur une vision commune, des avantages comparatifs, l'alignement des activités, la responsabilité mutuelle et une communication efficace afin de soutenir l'élaboration de politiques et de pratiques de transformation aux niveaux national et continental ;
- v) renforcer les technologies numériques innovantes pour donner aux enseignants les compétences nécessaires en alphabétisation numérique et en TIC. Reconnaître les efforts déployés par les enseignants pour promouvoir les TIC par le biais de récompenses et renforcer l'offre de formation alternative, notamment l'apprentissage ouvert, à distance et en ligne ;
- vi) améliorer l'infrastructure des TIC et la connectivité Internet pour améliorer l'accès des écoles primaires et secondaires à une éducation intelligente. Développer des centres de technologie pour étudiants et des centres d'expérience pédagogique ;
- vii) assurer l'utilisation des TIC dans l'éducation et la formation. Faciliter l'accès à tous, notamment les communautés itinérantes, les personnes vivant dans des situations de réfugiées, les personnes vivant avec différents handicaps, y compris les handicapés silencieux ;
- viii) développer un bon système de gestion des données et d'information pour la collecte, le stockage et l'analyse des données afin d'accroître l'efficacité des interventions politiques. Utiliser les technologies dans les systèmes d'information de gestion de l'éducation nationale ;
- ix) encourager les innovateurs africains dans le secteur de l'éducation et les aider à donner de la visibilité à leurs innovations pour un développement et une extension plus poussés. Élargir les plates-formes du réseau qui facilitent la mise en réseau, le partage d'expériences et le support mutuel ;
- x) soutenir l'engagement substantiel des jeunes au sein des générations et entre générations afin de garantir la prise en compte de la voix des jeunes et leur contribution à l'exploitation du pouvoir et de la puissance des TIC dans l'éducation, la formation et le développement ;
- xi) collaborer pour réviser les programmes à tous les niveaux afin d'améliorer l'acquisition de compétences au niveau de l'enseignement secondaire, ainsi que les liens avec l'industrie aux fins de pertinence à tous les niveaux, notamment de l'enseignement supérieur et la recherche. Déclarer que l'alphabétisation numérique est une compétence fondamentale aux côtés de l'alphabétisation et de l'arithmétique ;

- xii) comme gestionnaires du système éducatif, les gouvernements doivent posséder et diriger la transformation des écosystèmes éducatifs en créant un environnement propice permettant à de multiples parties prenantes de contribuer ;
- xiii) tirer parti des succès de cette exposition pour organiser une prochaine édition de l'exposition encore plus percutante en 2020. Nous saluons l'offre du ministre de l'Éducation du Rwanda de l'accueillir.

Les travaux complets de l'Expo seront achevés et partagés par la Commission de l'Union africaine en temps voulu.

Gaborone (Botswana), 22 août 2019